

L'ÉCHO DU VILLAGE

Bulletin Municipal de Villerable – 2e trimestre 2010 - N°29 - Dépôt légal ORAL - 02.2600133036 6 - IPNS

LE MOT DU MAIRE

Pour ce numéro de l'écho du village printemps-été, je voudrais vous parler des différents travaux qui sont lancés dans leur phase exécutive, après avoir travaillé sur les études et les différentes demandes de subventions.

L'aménagement de l'intersection, entre la départementale (R.D. 165) et la rue de la Garenne (V.C. 4), est maintenant effectué et apporte donc plus de sécurité, tant pour les automobilistes, mais aussi, et surtout, pour les riverains qui pourront donc maintenant sortir de chez eux plus facilement et sans risque.

La pose de différents panneaux sur nos routes et rues va s'effectuer très bientôt, là aussi dans un souci de sécurité plus grande.

Ces travaux, pour un montant d'environ 14 000 € TTC, sont subventionnés à 80%, grâce à une subvention du Conseil Général de 9 000 € dans le cadre de la DSR (*Dotation de Solidarité Rurale*) réservée aux communes de moins de 1 000 habitants et une subvention dans le cadre des « amendes de police ».

Nous continuons également la rénovation et la consolidation de la sacristie de notre église. Ce travail est effectué par notre employé communal, Pascal, et notre jeune Mathieu, employé dans le cadre d'un CAE (*Contrat d'Aide à l'Emploi*).

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 25 mai, il a été décidé de mettre en place un projet pluriannuel pour les travaux de voirie qui représentent toujours des sommes importantes pour nos communes rurales. La commission bâtiments-voirie a travaillé sur ce dossier afin de faire des propositions pour l'étalement des travaux concernant l'ensemble de la commune et dégager des priorités.

Le Conseil Municipal a donc voté, pour cette année, un montant de travaux de 70 000 € maximum. Les consultations d'entreprises ont débuté.

Un autre dossier est actuellement à l'étude ; il concerne l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, rue des blés et rue du 8 mai. C'est une proposition du SIDELC (Syndicat Intercom Distribution Electricité Loir et Cher) qui prend en charge une partie non négligeable du coût des travaux (environ 50%). Cependant, il reste à la charge de la commune, une somme importante. Je prendrai donc à nouveau mon « bâton de pèlerin » pour aller chercher toutes les subventions possibles afin d'alléger le coût réel pour la commune.

Nous avons également lancé la révision simplifiée du PLU (Plan Local d'Urbanisme), ainsi qu'une modification simplifiée de ce même PLU. Une commission d'une dizaine de personnes a étudié le PLU existant et a fait un certain nombre de propositions, dans le but de « simplifier » et « d'alléger » certaines obligations et contraintes, afin de faciliter les projets du Villerablais. Plusieurs réunions ont eu lieu avec toutes les administrations et organismes concernés et le cabinet d'étude d'urbanisme, qui ont tous leur mot à dire, pour accepter ou refuser nos propositions. Nous sommes arrivés au bout de toutes ces consultations et je pense que ce nouveau PLU devrait être mis à l'enquête publique vers le mois de septembre.

Je tenais à vous préciser que tous ces travaux en cours et à venir, n'entraîneront pas, malgré leurs coûts élevés, d'augmentation des taux d'imposition des impôts locaux. En effet, lors du vote concernant le budget 2010, le Conseil Municipal, tenant compte de la période difficile que nous traversons

actuellement, mais aussi du fait que l'Etat avait augmenté très sensiblement les bases, a décidé de maintenir les taux de l'année précédente, sans y ajouter d'augmentation. C'est grâce à une gestion rigoureuse des dépenses et une recherche permanente des divers financements pour nos réalisations, ainsi qu'un étalement de nos travaux, que nous pouvons avoir cette possibilité pour cette année.

Je terminerai en souhaitant à tous les VILLERABLAISES et VILLERABLAIS, petits et grands, de bonnes vacances, même si le temps que nous avons actuellement ne fait guère penser que nous arrivons au mois de juillet.

Michel BIGUIER
Maire de VILLERABLE

ETAT CIVIL

Naissances

- Colombe GADIOUX, le 07.03.2010,
- Clément JANVIER, le 15.05.2010,
- Amélia PRUDHOMME, le 22.05.2010.

LE MOT DES ADJOINTS

Compte administratif de la commune (voir annexes)

Dépenses

Comparaison avec l'année 2009, il y a eu une augmentation des dépenses de fonctionnement de 4,88 % soit 11 223,27 €, qui se traduit ainsi :

- Postes sur lesquels l'augmentation a été très importante :
- Augmentation des travaux de voirie de 3 409,39 €, l'entretien courant du réseau routier,
- Augmentation de l'énergie (électricité) de 3 627,18 €,
- Augmentation des charges financières de 3 500 €,
- Augmentation des charges de gestion courante de 3 707 €,
- Restitution au titre de dégrèvement de 1 675,00 €,
- Maintien des coûts du SIVOS malgré une subvention exceptionnelle de 3 000 € votée par le Conseil Municipal le 14 décembre 2009 pour l'acquisition de matériel informatique dans le cadre de l'école numérique rurale.

En revanche, une diminution de la masse salariale de 3 285,47 €. Nous avons eu moins recours aux services de main d'œuvre extérieur de la société EPI.

Recettes

La Comparaison des recettes par rapport à l'année 2009 se traduit par une augmentation du budget de 30,41 % soit de 7 4243,29 €, qui se traduit ainsi :

- Versement de la Préfecture d'une taxe additionnelle aux droits de mutations de 32 532,27 €,
- Versement par le Conseil Général d'un fond départemental de la Taxe professionnelle pour commune défavorisée de 19 655,65 €,
- Une augmentation de la dotation de la CVR de 7 244 €,
- Compensation de l'état pour les contribuables exonérés d'impôts de 13 603,37 €,
- Augmentation des impôts communaux de 1 % soit 1 208 €.

Section investissement

En ce qui concerne le compte investissement, il n'y a rien eu de particulier sur l'année 2009.

Il est programmé, sur l'année 2010, un investissement de la réfection complète d'un tronçon du réseau routier pour un montant de 70 000 €.

Compte administratif assainissement (voir annexes)

Forfait abonnement annuel de 68,00 € a été ramené à 32,00 €.

La Taxe de 0,75 € par le nombre de m³ d'eau consommée de l'année antérieure passera à 1,00 €. Cette taxe est collectée par la commune pour l'entretien de son réseau d'eaux usées.

Compte administratif CCAS (voir annexes)

Les dépenses concernent le goûter et le repas des aînés.

Le compte de gestion de la trésorerie, ainsi que les comptes administratifs de la commune ont été votés à la majorité. Tous les détails de ces comptes administratifs sont à votre disposition au secrétariat de la commune.

Taux d'imposition

	TAUX 2009	TAUX 2010
TAXE D'HABITATION	11,58 %	11,58 %
FONCIER BATI	15,28 %	15,28 %
FONCIER NON BATI	40,79 %	40,79 %

En raison de la conjoncture actuelle toujours aussi difficile, nous n'avons procédé à aucune augmentation des impôts.

En revanche, vous constaterez que les bases imposables ont été revalorisées par la Direction Général des Impôts, et retransmis par la Trésorerie Générale.

Informations - tarifs à connaître (sans changement par rapport à 2009)

Location du plateau sportif

- Abonnement famille Villerable.....42,00 €
- Abonnement famille hors commune75,00 €
- Abonnement individuel Villerable.....4,40 €
- Abonnement individuel hors commune6,00 €

Concession cimetièrre

- 30 ans200,00 €
- 50 ans300,00 €

Taxe de raccordement au réeau 1 000,00 €

Rose-Marie MAGNIEZ
1^{ère} Adjointe aux finances

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

(Vous pouvez retrouver tous les comptes rendus en détail sur www.cvr.fr, sous la rubrique documentation)

Séance du 19 janvier 2010

(http://www.cvr.fr/documentation/Conseil_Municipal_20100119.pdf)

Absent excusé : Jacques MARCHAL

- Renouvellement de la convention avec le groupement d'employeurs EPI,
- Rémunération de l'agent recenseur,
- Déclaration d'intention d'aliéner,
- Demandes de subventions,
- Réorganisation de la voirie rurale et communale suite au remembrement,
- Plan Local d'Urbanisme,
- Projet R.D. 165 et V.C. 4 : aménagements sécuritaires,
- Enfouissement des réseaux rue du 8 Mai.

Séance du 03 février 2010

(http://www.cvr.fr/documentation/Conseil_Municipal_20100203.pdf)

Absents excusés : Anthony CHEVAIS, Jean-Pierre MOREAU

Absents : Dominique LAURENCEAU

- Nombre d'adjoints au sein du Conseil Municipal,
- Election du nouvel adjoint.

Séance du 23 février 2010

http://www.cvr.fr/documentation/Conseil_Municipal_20100223.pdf

Absents excusés : Hugues BINOIS, Dominique LAURENCEAU

- Situation financière,
- Demandes de subventions,
- Convention FCTVA avec le Département,
- Plan Local d'Urbanisme,
- Convention ATESAT,
- Tarif des journées de formation de l'agent recenseur,
- Organisation des élections régionales.

Séance du 24 mars 2010

http://www.cvr.fr/documentation/Conseil_Municipal_20100324.pdf

Absents excusés : Hugues BINOIS, Maud JOUANNEAU, Dominique LAURENCEAU

- Approbation du compte de gestion 2009 du budget assainissement,
- Approbation du compte administratif 2009 du budget assainissement,
- Affectation des résultats 2009 du budget assainissement,
- Vote du budget primitif 2010 du budget assainissement,
- Approbation du compte de gestion 2009 du budget communal,
- Approbation du compte administratif 2009 du budget communal,
- Affectation des résultats 2009 du budget communal,
- Vote du budget primitif 2010 du budget communal,
- Vote des taux d'imposition pour 2010.

Séance du 27 avril 2010

http://www.cvr.fr/documentation/Conseil_Municipal_20100427.pdf

Absents excusés : Jacques MARCHAL

Absent : Olivier MUREZ

- Déclaration d'intention d'aliéner soumis au DPU,
- Enfouissement des réseaux « rue du 8 mai » avec le SIDELOC,
- Demandes de subventions,
- Choix des entreprises suite à la consultation concernant les travaux d'aménagement du carrefour VC4/RD165,
- Demande de convention FCTVA avec le Département pour les travaux d'aménagement du carrefour VC4/RD165,
- Eclairage public,
- Voirie.

Séance du 25 mai 2010

http://www.cvr.fr/documentation/Conseil_Municipal_20100525.pdf

Absents excusés : Jean-Claude GAUTHIER, Anthony CHEVAIS, Maud JOUANNEAU

- Renégociation des emprunts,
- Projet d'enfouissement des réseaux « rue du 8 mai » / « rue des blés » avec le SIDELOC,
- Projet d'extension de l'éclairage public,
- Approbation de la réorganisation de la voirie rurale et communale,
- Location du matériel informatique de la Mairie.

VOYAGE À PARIS

Les élèves de CM1 et CM2 (école de Marcilly), sont allés décembre à Paris.

Après être arrivés à la place Vauban, ils ont vu l'hôtel des Invalides, l'école militaire et le mur de la paix. Après un passage sous l'Arc de Triomphe et ont descendu les Champs Elysées. Après un repas pris dans une école parisienne, ils sont repartis voir la pyramide du Louvre. Une visite de la place Vendôme, pour apercevoir Notre-Dame de loin, et la journée bien chargée s'est terminée notamment par la visite de l'Assemblée Nationale où ils ont dans l'hémicycle.

Tous les élèves étaient ravis de leur journée C'est ce qu'ils ont témoigné dans une lettre pour remercier la Mairie d'avoir financé le transport de

passer la journée du 11

Invalides. Ils ont ensuite célèbre tour Eiffel, les Champs Elysées. Après un l'obélisque de la Concorde une traversée de la Seine chargée s'est terminée notamment pu rentrer

passée à la capitale. envoyée au Maire, participé au cette journée inoubliable.



INFORMATIONS PRATIQUES



Vivre autonome 41

Vivre autonome 41 est un service départemental dont le but est d'apporter aux Loir-et-Chériens des informations sur tous les aspects de la vie des personnes âgées : maintien à domicile, accueil familial ou en établissement, droits et aides, loisirs et activités...

Ce service gratuit s'adresse plus particulièrement aux personnes de plus de 60 ans et à leur entourage.

Vivre autonome 41 est aussi un dispositif d'information et de coordination pour les professionnels du secteur médico-social.

Contact : 02.54.58.43.79 ou www.vivreautonome41.fr

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, à moteur thermique, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables : de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00,
- Les samedis : de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00,
- Les dimanches et jours fériés : de 10H00 à 12H00

(Arrêté préfectoral du 26/11/1999, article 6 : propriétés privées)

Codes consultables sur www.legifrance.gouv.fr

Arrêtés préfectoraux consultables sur www.loir-et-cher.pref.gouv.fr



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Il est maintenant de coutume, le 8 mai, de voir les enfants devancer le cortège d'anciens combattants, d'élus et habitants de Villerable. Partant de la place de la Mairie, tous se rendent au cimetière afin d'y déposer une gerbe sur le Monument aux Morts et d'y lire le



manifeste. A leur tour, les enfants lisent un poème (voir plus bas). Puis tous se retrouvent autour du verre de l'amitié dans le restaurant scolaire.

Cette année, Monsieur Guy BUFFEREAU s'est vu remettre le diplôme du Combattant par Monsieur le Maire.

Poésie pour le 08 mai (lue par les enfants de la commune)

Si tous les enfants du Monde
Se donnaient un jour la main
Pour s'en aller vers demain
Sur eux veillerait la colombe.

Têtes brunes, têtes blondes,
D'ici ou bien d'ailleurs,
Quelle que soit leur couleur,
La croyance de leur cœur,
Pour eux chanterait la colombe.

Paisible et sage colombe
Rassemble en ton sillage
Pour le plus beau des voyages,
Le plus pur des messages,
Tous les enfants du Monde
En une immense ronde.

CONCERT À VILLERABLE

Le vendredi 19 juin 2010, la municipalité accueillait en son église le groupe Loircord', dans le cadre Festillésime 41.

Ce groupe de renommé international, se retrouvait après un an d'absence, afin d'offrir aux mélomanes présents, un concert éblouissant.

Andrew JOSSA, membre fondateur de ce groupe avait effectué le déplacement depuis l'Allemagne, pays où il réside et enseigne son Art.



Ces artistes, capables de faire vibrer les cordes de leur instrument, ont conquis le public de ballades irlandaises, bretonnes ou de pays de l'Est.

L'interprétation exceptionnelle d'une œuvre classique des duettistes Charlotte MERCIER au violon et Vincent DAGUET au violoncelle a soulevé d'émotion les spectateurs.

Ce groupe inclassable musicalement, d'une amitié et complicité qui s'effleure du bout des doigts a fait partager pendant quelques heures leur passion de la musique.

Leur bonne humeur associée à un immense talent ont permis cet agréable moment de détente.

Un grand remerciement à ce groupe.



De g à d, Claire LEBLANC, Elodie BAUDON, Vincent DAGUET, Anthony CHENEAU, Charlotte MERCIER, Rémi ALVERGNAT, David DAGORN et Andrew JOSSA.

FÊTE DES ÉCOLES

Qui aurait parié, encore une semaine avant, sur le beau temps pour la fête des écoles ? Et bien ce fameux beau temps a daigné revenir pour la traditionnelle fête de notre regroupement scolaire. C'est sous un soleil de plomb que s'est déroulée cette édition 2010 à Marcilly. Peut-être était-ce le résultat du

thème de cette année qui était l'Afrique.

Les enfants nous ont offert un spectacle haut en couleurs, sur des rythmes entraînants. Dans la savane, nous avons pu rencontrer les éléphants, les zèbres et les lions. Après, nous avons voyagé dans le temps pour y découvrir l'Égypte à l'époque de Cléopâtre et des

pyramides. L'Afrique du Sud et notamment Nelson Mandela furent ensuite évoqués. Enfin, la dernière scène évoquait sur la coupe du monde, accueillie cette année par l'Afrique du Sud.

Encore un grand bravo aux enseignants des trois écoles pour ce magnifique spectacle.



AGENDA

- 12 septembre 2010 : Repas des aînés organisé par le CCAS à 12h30,
- 11 décembre 2010 : Gouter des aînés à 15h00.

Les beaux paysages de nos campagnes (fin avril)



ANNEXES

Compte administratif 2009 section investissement

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	TITRES
Immobilisations incorporelles		Subventions S/construction atelier	33 020,00
frais d'études	717,60	FCTVA	5 631,73
Logiciels	1 829,88	T.L.E	4 319,00
Immobilisations corporelles		Subvention éclairage	432,00
Réseaux et voiries	7 318,32		
Matériel divers	11 289,43		
Constructions (atelier retenue de garantie)	2 237,35		
Remboursement emprunt	39 183,49		
SOUS TOTAL	62 576,07	SOUS TOTAL	43 402,73
EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTE 2010	102 777,74	REPORT SECTION INVESTISSEMENT N-1	121 951,08
TOTAL GENERAL	165 353,81	TOTAL GENERAL	165 353,81

Compte administratif 2009 section fonctionnement

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	TITRES
Charges à caractère général	37 513,45	Remboursement S/rémunérations du personnel	2 762,00
Charges de personnel et frais assimilés	73 050,09	Produits des services du domaine et ventes diverses	7 737,56
Charges de gestion courante	39 455,42	Contributions directes/impôts et taxes	183 159,27
SIVOS (groupement des écoles)	81 014,21	Dotations, subventions, participations	123 571,98
Charges financières	8 540,81	Produits divers gestion courante	1 155,86
Allègement fiscal jeunes agriculteurs	1 675,00		
SOUS TOTAL	241 248,98	SOUS TOTAL	318 386,67
EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTE 2010	92 635,00	REPORT SECTION FONCTIONNEMENT N-1	15 497,31
TOTAL GENERAL	333 883,98	TOTAL GENERAL	333 883,98

Comparatif compte administratif 2008/2009 section fonctionnement

DEPENSES	MONTANTS 2008	MONTANTS 2009
Charges à caractère général	31 836,55	37 513,45
Charges de personnel et frais assimilés	76 335,56	73 050,09
charges de gestion courante	33 768,20	39 455,42
SIVOS (groupement des écoles)	82 993,53	81 014,21
Charges financières	5 091,87	8 540,81
Restitutions au titre des dégrèvements		1 675,00
TOTAL GENERAL	230 025,71	241 248,98
AUGMENTATION DES DEPENSES		(+4,88%) 11 223,27
RECETTES	TITRES 2008	TITRES 2009
Remboursement S/rémunérations du personnel	1 572,78	
Produits des services du domaine et ventes diverses	13 351,71	7 737,56
Contributions directes/impôts et taxes	116 778,00	183 159,27
Dotations, subventions, participations	112 213,34	126 333,98
Produits divers gestion courante	227,55	1 155,86
Produits financiers	0,76	0,76
TOTAL GENERAL	244 144,14	318 387,43
AUGMENTATION DES RECETTES		(+30,41%) 74 243,29
EXCEDENT D EXPLOITATION	14 118,43	77 138,45

Compte administratif assainissement 2009 section investissement

DEPENSES	MONTANTS
Réhabilitation du réseau d'assainissement	16 545,39
Remboursement emprunt	5 342,65
SOUS TOTAL	21 888,04
<i>Report négatif N-1</i>	<i>13 395,34</i>
TOTAL GENERAL	35 283,38

RECETTES	TITRES
Report de la section de fonctionnement	13 396,00
Amortissements	16 251,51
SOUS TOTAL	29 647,51
REPORT NEGATIF REPORTE 2010	5 635,87
TOTAL GENERAL	35 283,38

Compte administratif assainissement 2009 section fonctionnement

DEPENSES	MONTANTS
Charges gestion courante	637,00
Dotation aux comptes amortissements	16 251,51
Charges financières	165,15
Report section investissement	13 396,00
SOUS TOTAL	30 449,66
EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTE 2010	72 164,92
TOTAL GENERAL	102 614,58

RECETTES	TITRES
Taxe de raccordement au réseau	8 000,00
Redevance assainissement	34 154,27
SOUS TOTAL	42 154,27
REPORT SECTION FONCTIONNEMENT N-1	60 460,31
TOTAL GENERAL	102 614,58

Compte administratif CCAS 2009 section investissement

DEPENSES	MONTANTS
Petit matériel	70,49
SOUS TOTAL	70,49
EXCEDENT 2009	1,43
TOTAL GENERAL	71,92

RECETTES	TITRES
	44,00
SOUS TOTAL	44,00
EXCEDENT N-1	27,92
TOTAL GENERAL	71,92

Compte administratif CCAS 2009 section fonctionnement

DEPENSES	MONTANTS
Repas et gouters des ainés	1 735,19
Taxes foncières	141,00
SOUS TOTAL	1 876,19
EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTE 2010	3 766,72
TOTAL GENERAL	5 642,91

RECETTES	TITRES
Subvention commune	3 000,00
Participation repas Conseillers Municipaux	585,00
SOUS TOTAL	3 585,00
REPORT SECTION FONCTIONNEMENT N-1	2 057,91
TOTAL GENERAL	5 642,91